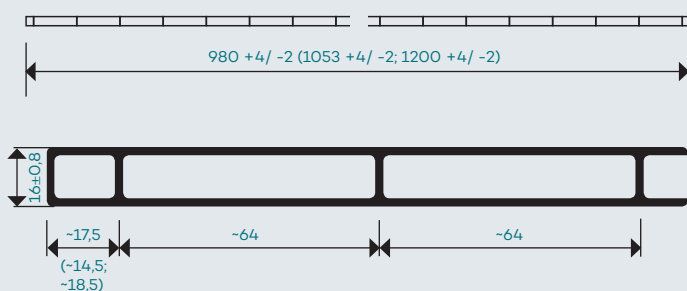




PLEXIGLAS®

Plaque alvéolaire double paroi

PLEXIGLAS® Alltop résistant aux chocs SDP 16/980 (/1053, /1200) - 64



Coupe transversale du PLEXIGLAS® ALLTOP SDP 16 (dimensions en mm)



Produit

La plaque alvéolaire double paroi PLEXIGLAS® Alltop résistant aux chocs SDP 16 est une plaque résistante aux chocs, transparente, à isolation thermique, et très résistante aux intempéries en verre acrylique (polyméthacrylate de méthyle, PMMA) qui, en raison de l'écartement des entretoises de 64 mm, est principalement utilisée dans la construction d'édifices privés, industriels, et la construction de serres pour lesquels on recherche une transparence supérieure avec un faible coût de construction. Alors que le revêtement NO DROP¹ déjà éprouvé est appliqué sur l'une des faces de la plaque alvéolaire, le traitement Alltop² signifie que ce traitement hydrofuge est appliqué en usine sur les deux faces et dans les alvéoles.

Propriétés

Outre les propriétés connues et éprouvées du PLEXIGLAS®, à savoir :

- une transparence et une brillance exceptionnelles
- une résistance très élevée aux intempéries
- une grande maniabilité
- une dureté de surface élevée
- 100% recyclable

les plaques PLEXIGLAS® Alltop résistant aux chocs SDP 16 affichent les particularités suivantes :

- Une transmission de la lumière élevée d'env. 87% comparée aux 75 à 86% des doubles vitrages classiques.
- Condensation pratiquement invisible, car ce phénomène, inévitable selon les lois de la physique, devient presque imperceptible à l'intérieur comme à l'extérieur.

¹ Europ. Patent 149 182

² Europ. Patent 530 617



PLEXIGLAS®

Plaque alvéolaire double paroi

- Pas de formation de gouttes, c'est-à-dire aucune chute d'eau de condensation à l'intérieur du local couvert ; meilleur nettoyage par la pluie sur la face extérieure de la plaque, ce qui se traduit par un aspect plus propre et plus transparent du vitrage.
- Economies d'énergie encore plus élevées, car une transmission de lumière élevée se traduit par un rayonnement énergétique plus important, ce qui réduit les coûts de chauffage de la pièce.
- Croissance des végétaux améliorée en raison de la lumière accrue et de la perméabilité aux UV des plaques (PLEXIGLAS® Alltop résistant aux chocs incolore ORS01).
- Elles permettent de réduire nettement les coûts de nettoyage.
- Elles possèdent une résistance aux UV exceptionnelle avec une garantie de 30 ans assurant une absence de jaunissement et une transmission maximale de la lumière.
- Elles contribuent aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de CO₂.

Applications

En raison de ces propriétés, PLEXIGLAS® Alltop résistant aux chocs SDP 16 est particulièrement indiqué pour :

- les serres
- les toits de terrasse
- les carports
- les marquises
- les vérandas
- les jardins d'hiver
- les verrières
- les façades

Pose

Pour la pose du PLEXIGLAS® Alltop résistant aux chocs SDP 16, vous pouvez vous référer aux instructions de mise en œuvre suivantes :

- Notice de pose des plaque alvéolaires, ondulées et massives (N° de référence 311-8)

Formats de livraison

PLEXIGLAS® Alltop résistant aux chocs SDP 16 est disponible aux formats suivants :

- Longueur : 2000 à 7000 mm
- Largeur : 980 mm, 1053mm, 1200mm
- Coloris : Incolore

Vous trouverez d'autres informations détaillées dans le livret de commande PLEXIGLAS®.

Revêtement NO DROP (sur toutes les faces)

Le revêtement hydrofuge NO DROP sur toutes les faces transforme l'eau de condensation formée en un mince film hydrique. Le revêtement NO DROP sur la face extérieure du toit peut améliorer le nettoyage naturel du toit sous l'action de l'eau de pluie. Sur la face intérieure, il contribue à empêcher la formation de gouttes due à la condensation et les dommages qui en résultent. Le revêtement NO DROP est couvert par une couche de protection appliquée durant la fabrication. Ce film protecteur peut être éliminé par lessivage à l'eau et à l'éponge ou au jet. La couche NO DROP est alors activée.





PLEXIGLAS®

Plaque alvéolaire double paroi

Technical data (Typical values)

Longueurs livrables	2000 à 7000 mm
Coefficient de transmission de la lumière τ_{D65}	
Incolore ORS01 (perméable aux UV)	~ 87%
Incolore ORS15 (impermeable aux UV)	~ 87%
Transmission des UV	
Incolore ORS01 (perméable aux UV)	~ 80%
Incolore ORS15 (impermeable aux UV)	< 1 %
Facteur total de transmission de l'énergie g	
Incolore ORS01	~ 80%
Incolore ORS15	~ 80%
Coefficient de transmission thermique k (rapport d'essai 13-901399/P2/Fi, FMPA Stuttgart)	2,5 W/m²K
Coefficient de dilatation linéaire α	0,09 mm/m²K
Dilatation possible sous l'influence de la chaleur et de l'humidité	env. 6 mm/m
Température d'utilisation max. sans charge	70 °C
Indice d'affaiblissement acoustique	env. 24 dB
Grammage	env. 5,0 kg/m²

Comportement au feu

- Concernant son comportement au feu, le PLEXIGLAS® est appartient à la classe E selon la norme DIN EN 13501.
- Conformément à la norme DIN 4102, le PLEXIGLAS® brûle pratiquement sans produire de fumée et est facile à éteindre.
- Les gaz de fumée du PLEXIGLAS® ne sont pas très toxiques conformément à la norme DIN 53436 et ne sont pas corrosifs selon la norme DIN VDE 0482-267.
- Les surfaces vitrées en PLEXIGLAS® sur les toits peuvent fondre en cas d'incendie et permettre l'évacuation des fumées et de la chaleur.

Garantie

Vous trouverez les conditions de garantie relatives à ce produit et à nos autres produits sur www.plexiglas.de.

POLYVANTIS GmbH

Riedbahnstraße 70
64331 Weiterstadt
Allemagne

www.plexiglas.de
www.polyvantis.com

® = marque déposée

Les semi-produits en polyméthacrylate de méthyle (PMMA) de POLYVANTIS sont distribués sur les continents européen, asiatique, africain et australien, sous la marque enregistrée PLEXIGLAS® et, sur le continent américain, sous la marque enregistrée ACRYLITE®, qui sont des marques déposées de la Société Röhm GmbH, Darmstadt ou de ses entreprises affiliées.

Certifié selon DIN EN ISO 9001 (qualité) et DIN EN ISO 14001 (environnement)

Ces informations ainsi que toute recommandation y afférent reflètent l'état des développements, connaissances et expérience actuels dans le domaine visé. Toutefois, cela n'entraîne en aucun cas une quelconque reconnaissance de responsabilité de notre part et ce, y compris concernant tous droits de tiers en matière de propriété intellectuelle. Nous nous réservons le droit d'apporter tout changement utile justifié par le progrès technologique ou un perfectionnement interne à l'entreprise. Le client n'est pas dispensé de procéder à tous

les contrôles et tests utiles au produit. Il devra en particulier s'assurer de la conformité du produit livré et des caractéristiques et qualités intrinsèques de ce dernier. Tout test et/ou contrôle devra être effectué par un professionnel averti ayant compétence en la matière et ce sous l'entière responsabilité du client. Toute référence à une dénomination ou à une marque commerciale utilisée par une autre société n'est qu'une indication et ne sous-entend en aucun cas que des produits similaires ne peuvent également être utilisés.